

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1764

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Allô Nokia, bobo...

### *Les limites des avantages fiscaux aux entreprises*

Pierre Imhof (21 janvier 2008)

Il y a quelques années, la reconversion, en Allemagne, d'une ancienne usine de télévision Nokia en unité de production de téléphones mobiles était présentée comme une opération exemplaire. Le géant finlandais, qui détient 40% du marché mondial, avait même participé au financement d'une gare à proximité de son site, qui portait son nom. Et le *Land* et l'Etat fédéral ont consenti en 10 ans plus de 65 millions d'aide publique, en grande partie sous forme de remise d'impôts et d'aide à la recherche.

La lune de miel est terminée: les aides et les possibilités de

comprimer les coûts de production – essentiellement la main-d'oeuvre – épuisées, Nokia se tourne vers des lieux plus cléments, en l'occurrence en Roumanie.

Le malheur des travailleurs allemands fera le bonheur de leurs collègues roumains. Et il y a peu de chances qu'un quelconque boycott ait le moindre effet sur les ventes de Nokia, dont l'action s'est appréciée à l'annonce de cette opération.

Cette histoire finalement plutôt banale laisse songeur sur la concurrence fiscale et les faveurs faites aux entreprises

en échange de la création d'emplois. Des pratiques contraires au libéralisme, qui suppose des conditions de concurrence équitables entre les acteurs du marché, mais que les plus malins et les plus puissants savent tourner à leur avantage, souvent en ayant recours au chantage à l'emploi. Les allégements fiscaux et autres aides étatiques doivent être limitées aux nouvelles entreprises qui prennent des risques. Mais elles n'ont aucune raison d'être pour des multinationales de la force de Nokia qui ne les considèrent que comme une manière de diminuer temporairement leurs coûts de production.